



Une mesure simple
sans déclaration
préalable

SURAMORTISSEMENT FISCAL

Vous êtes une  soumise à l'impôt sociétés 
PME*

- Vous voulez **améliorer votre productivité et votre compétitivité** tout en améliorant le confort et la santé de vos équipes ?
- Vous avez un **projet de modernisation de votre outil industriel** ?

* -250 salariés et CA < 50 M€ ou < 43 M€ au bilan



5 mai 2019



J'achète



Un Cobot mobile et un Robot Collaboratif
+ son intégration et sa mise en service



100 000 €

amortissable sur 5 ans



Dans le cadre de la loi de finances 2019 et en
SUPPLÉMENT de l'amortissement de droit commun
= **Déduction du résultat imposable**

40 %

de la valeur d'origine des biens

DEDUCTION TOTALE **= - 40 000 €**

Soit 8 000 €/an



Soit une économie d'impôt entre
-11 % et -13 % du prix d'achat

ECONOMIE D'IMPOT* = - 11 200 €

*Sur la base d'un taux d'imposition sur les bénéfices de l'entreprise de 28 %